



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

Nous serons certainement légion à nous reconnaître dans ce qui suit: Je me lève tous les matins à la même heure, me rends à mon travail, y rencontre toujours les mêmes personnes et rentre le soir fatigué. Je fais la cuisine, du rangement, du repassage etc... etc... etc... Bref la routine.

Le mot est lâché. La routine a généralement mauvaise réputation. Elle renvoie à une forme d'ennui mêlé de tristesse, à un sentiment d'impuissance avec un air de si je pouvais. Et pourtant ce caractère répétitif de nos activités nous sauve la vie. Disons-le tout net, heureusement que la routine existe car elle nous soulage, nous aide à organiser nos vies en nous permettant d'accomplir mille et une actions nécessaires de manière automatique, sans y penser, sans prise de tête. Imaginez un instant ce que seraient nos vies si nous étions obligés d'organiser chacune de nos journées différemment. Avec 365 jours par an, un jeune de 18 ans comptabiliserait des centaines de millions de décisions. Que dire des plus âgés ou de la perspective offerte aux plus jeunes? A l'évidence, cela ne laisserait guère le temps matériel de penser à autre chose. Là et seulement là on pourrait parler non plus d'ennui mais de vies impossibles à mener.

Le temps est peut-être venu de se faire une alliée de cette routine tant décriée en lui reconnaissant l'aide précieuse qu'elle nous apporte. Songeons également que chaque jour qui passe ne se représentera plus jamais à nous et que, si nos routines demeurent, les journées qui les portent sont un espace-temps unique. En effet le 29 février 2020, pour prendre un exemple de circonstance en cette année bissextile, ne réapparaîtra plus dans notre calendrier. Il en sera de même pour chaque jour de cette année 2020 qui file si vite. Alors, vivons chaque jour qui passe intensément et ne prenons rien pour argent comptant.

Lorsque vous plongerez dans la lecture de ce numéro, routine ou pas pour vous, n'en perdez pas une miette. Qui plus est, il arrive avec le Printemps, les fleurs, les journées qui s'étirent, le retour des oiseaux et mille autres délices. Profitez-en d'autant qu'on se lasse rarement de ce genre de routine.

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

10-26 avril	Vacances scolaires de Pâques
21 mai	Ascension
31 mai	Pentecôte

Le printemps - 20 mars à 4h49



SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal - John Tendon
Page 3	Match USTS - Déchetterie
Page 4	Nouveaux habitants - Noël des enfants
Page 5	Noël des Aînés
Page 6	Nos habitants sont sportifs
Page 7	Nos habitants ont du talent
Page 8	La bibliothèque intercommunale
Page 9	Carnet d'avantages loisirs Les bus nocturnes - Hippisme
Page 10	Dans nos champs et nos jardins
Page 11	Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
Page 12	Dans nos poubelles: les sacs taxés



CONSEIL COMMUNAL

Séance du 4 décembre 2019

Préavis municipal N° 5/19 : Budget 2020.

Le budget présente des recettes de CHF 7'844'973.-- pour des charges de CHF 8'616'256.--, soit un excédent de charges de CHF 771'283.--.

Ce déficit sera vraisemblablement plus faible car les charges péréquatives devraient être inférieures. Les postes en augmentation sont liés notamment à l'augmentation du nombre d'élèves et à l'augmentation de l'offre de l'AJET (accueil de jour des enfants). Le Budget 2020 est accepté à l'unanimité

Préavis municipal N° 6/19 : Elections communales générales du printemps 2021.

La proposition de la Municipalité est de maintenir l'élection du Conseil communal au scrutin majoritaire, de maintenir à 40 le nombre de conseillers communaux, à 9 le nombre de suppléants et à 5 le nombre de municipaux. Sans discussion, le préavis est accepté à l'unanimité.

Au chapitre des propositions individuelles, ce sont une nouvelle fois les questions liées aux transports, qu'ils soient publics ou pour les véhicules privés, qui suscitent des questions et des commentaires.

JOHN TENDON, NOUVEAU MUNICIPAL

Son entrée à la Municipalité, le 1er janvier dernier, fut très discrète : en effet, John Tendon, qui a succédé à Stéphanie Baudet, a été élu tacitement, faute d'autre candidature.

Nous faisons sa connaissance, un mois après son entrée en fonction.

John Tendon a passé sa scolarité dans le Jura, son gymnase à Porrentruy, puis il a fréquenté l'université de Lausanne pour des études en géosciences. Il travaille ensuite dans les milieux de la finance et de la banque, spécialisé dans les conseils en investissement. A temps partiel, il aime transmettre les connaissances, il est formateur pour adultes, pour des assistants /es de gestion de fortune.

Il aime le sport, même s'il a dû réduire cette activité, et continue à pratiquer le vélo et le ski.

Né en 1964, il est marié et père d'une fille.

Il est arrivé à Chavannes-de-Bogis en 2013 après avoir habité Morges et Mies et entre au Conseil communal en juillet 2016. Il fait d'emblée partie de la commission de gestion, par son intérêt pour la chose publique, qui concerne l'ensemble des habitants. Il apprécie cet engagement public qui demande de contrôler, réguler, pour le bien de tous contrairement au système privé qui vise à maximiser les profits.

A la Municipalité, John Tendon a repris les tâches laissées vacantes, soit les écoles, l'accueil de jour des enfants, les votations et élections, les ressources humaines et les œuvres sociales, car il n'y a pas eu de réorganisation des dicastères à ce moment de la législature. Il déclare vouloir travailler dans la continuité, apprendre, avant de songer à changer. De plus, son intérêt pour la formation convient bien à ce dicastère.

Dans le cadre des comités de direction des associations intercommunales, il s'intéresse à la durabilité (déchets, repas fournis par les restaurants



scolaires) et son parcours professionnel lui sera utile pour l'étude de la démographie (planification de la construction d'infrastructures) et la mobilité des élèves.

Intéressé également par les finances, il va analyser les coûts impactés aux communes pour tenter de les rationaliser.

John Tendon souhaite défendre les intérêts des habitants, au niveau de la sécurité, la qualité de vie, les échanges.

« Il ne faut pas compliquer la tâche des parents, mais les aider à concilier vie de famille et professionnelle », affirme-t-il.

Au vu de son parcours professionnel, de ses compétences variées en matière de formation et de son intérêt pour la jeunesse de la région, notre nouveau municipal sera sans doute un atout très influent.

Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle fonction et nous réjouissons de le rencontrer lors des manifestations villageoises.

USTS INVITATION

Comme chaque année, les habitants de Terre Sainte ont la chance d'être invités à suivre gratuitement un match de football de l'équipe « Fanion » qui évolue en 1ère ligue cette saison.



Pour Chavannes-de-Bogis, il s'agit du match contre FC La Chaux-de-Fonds, qui aura lieu le samedi 9 mai 2020 à 16h30 au stade des Rojalets à Coppet.

Pour recevoir l'invitation, il vous suffit de vous présenter à l'entrée du stade et de mentionner votre adresse. Vérifiez l'heure sur le site : www.usts.ch

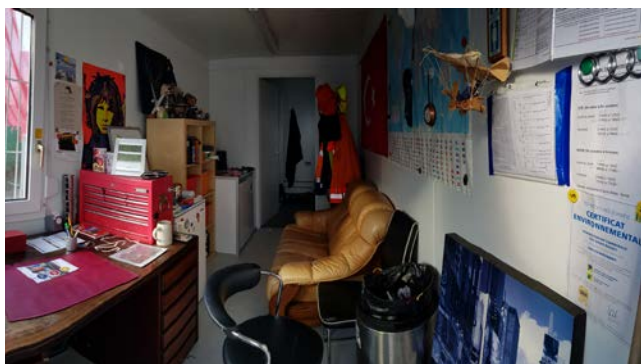
Au vu de l'évolution du Coronavirus à ce jour, ce match risque fort de ne pas avoir lieu.

DU NOUVEAU À L'AIRE DE JEUX ET À LA DÉCHETTERIE

Les habitants, qui ont participé début janvier au brûler des sapins à l'aire de jeux, ont pu profiter d'un confort accru : il y a maintenant des WC ! Ils sont accessibles de mars à octobre de 9h00 à 22h00.

Un crédit a été demandé et accepté à l'unanimité lors de la séance du Conseil communal du 28 juin 2019 (voir Le Chavannus N°74 p.2) et les travaux d'installation ont commencé dès l'automne.

D'autre part, le local des gardiens de la déchetterie a été remplacé par un container plus confortable, car plus grand, isolé, chauffé et équipé d'un WC, douche et kitchenette. Le personnel se l'est vite approprié !



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le 14 novembre dernier, comme chaque année, la Municipalité a organisé la soirée des nouveaux habitants. Cette soirée est l'occasion de présenter la Commune et l'ensemble des activités qui y sont proposées. Une large majorité des sociétés locales ont ainsi pu démontrer leur dynamisme et présenter la variété des animations proposées dans notre village, voire en Terre Sainte.

Comme le veut la tradition, l'équipe de la Société de développement a sorti sa plus grande marmite pour préparer une délicieuse fondue qui a régalé la quarantaine de participants à cette soirée.



LE NOËL DES ENFANTS

Le Père Noël avait soigneusement préparé sa venue le 20 décembre dernier, dans la cour de la ferme Faillétaz, avec l'aide des membres de la Société de Développement. Rien ne manquait : vin chaud, vin blanc, vin rouge, petits pains, chocolat, cornets de friandises pour les enfants et surtout Marguerite, sa fidèle ânesse, prête à offrir des ballades sur son dos aux plus jeunes.

Ce qui n'était malheureusement pas prévu, c'est la pluie abondante qui a rafraîchi les ardeurs et retenu beaucoup d'habitants chez eux. Pour les autres, la cordialité était présente et l'ambiance chaleureuse.



LA DÉCORATION D'HIVER

Croyez-le ou non, c'est le 22 janvier 2020 que nous avons surpris un bonhomme de neige qui se demandait s'il ne s'était pas trompé de saison....



LE NOËL DES AÎNÉS

L'invitation de la Municipalité au repas de fin d'année est une occasion de fête que les Aînés apprécient et pour laquelle ils se réjouissent. La formule ne change pas : un accueil chaleureux par les autorités, un apéritif pour repérer les amis et connaissances dans la foule qui remplit le foyer et le choix de la table où il sera agréable de deviser entre les plats. Les mots de bienvenue du Syndic, qui profite d'un auditoire attentif pour résumer les succès et difficultés rencontrés dans l'année, font sourire les convives. Le repas, ce mardi 17 décembre, préparé par un traiteur, servi avec diligence, plaît à chacun.

L'arrivée des enfants sur la scène est un moment très attendu. Les enseignantes peinent à canaliser les énergies de leurs élèves, qui entonnent les chants de Noël préparés depuis de nombreuses semaines. Intimidés par les spectateurs, souvent leurs grands-parents, toujours bienveillants, ils en oublient presque les paroles et n'en sont que plus touchants.

Ouf, la tradition est respectée. Joyeux Noël à tous, et vivement l'an prochain.



NOS HABITANTS SONT SPORTIFS

Ce genre d'aventure commence toujours lorsqu'on s'y attend le moins. C'était dimanche 8 septembre 2019, autour de Grace, une jeune Chavannue (et déjà frère de l'être) qui fête son premier anniversaire. L'étincelle surgit lorsque l'un des papas annonce, d'un air banal: «je vais faire la coupe de Noël, tu viens?» Et voilà que 2 minutes après, nous sommes 12, prêts à nous jeter dans le lac en décembre, les Chavannus Ice Breaker étaient nés!

Conscients de la distance entre l'intention et l'action, nous nous posions déjà la question: combien seront effectivement dans l'eau le 15 décembre?

Par chance, nous avons dans notre groupe Daniel, déjà titulaire de 2 coupes de Noël, qui n'a pas seulement su nous donner les astuces pour mieux vivre l'aventure, mais aussi nous donner le rythme, minimum 1 fois par semaine, si nous voulions être dans l'eau le jour J! Le rendez-vous était donc pris, chaque dimanche matin, 10h30 baignade au port de La Belle Célignote.

Les premières baignades de septembre furent faciles et plus le froid arrivait, plus elles nécessitaient de logistique. Logistique? En effet, il fallait prévoir les serviettes, les gants Néoprène (qui furent sauveteurs pour Kate, Aline et Stéphanie), le thé/café chaud et les habits chauds. Nous avons même organisé une session viennoiseries, encore merci Julien.

Pour rentrer dans l'eau, à chacun sa technique. Mais avant tout, on retiendra le cri de l'ours espagnol de notre ami Bernard.

Au fil des baignades, la température de l'eau continuait de descendre, les habitudes (même si on ne s'habitue jamais à rentrer dans une eau à moins de 10°C) étaient prises et chacun avait su trouver sa manière de rentrer en osmose avec ce magnifique lac.

Alors, pourquoi donc ne pas essayer de casser nos habitudes en faisant une sortie nocturne? Après quelques messages, l'apéro baignade de nuit et fondue aux bains des Pâquis était organisé. Ce soir-là, la bise soufflait tellement que nous étions presque contents de rentrer dans l'eau. A part notre fidèle fan club, nos seuls spectateurs furent canards et cygnes qui, certainement par curiosité, nous ont demandé quelques efforts supplémentaires afin d'atteindre notre but. Cette baignade de nuit fut sans doute une des plus magiques de toutes les baignades. Ensuite, la fondue et le vin rouge ont tenu leurs promesses en remplissant la soirée de bonne humeur et restera un merveilleux souvenir.



Quelques semaines plus tard, c'est le jour de la Coupe de Noël! Combien d'entre nous sont présents sur la ligne du départ? Douze, eh oui, nous sommes tous là! Nos déguisements aussi (merci Daniel, Aline) aux couleurs jaunes et rouges, petit clin d'œil aux couleurs de la commune. Sur la ligne de départ, les seaux d'eau froides aidant, aucun d'entre nous n'a hésité: nous avons tous sauté dans l'eau et rejoint la ligne d'arrivée dans une ambiance festive! A l'arrivée, cris de joie, famille, amis et un bouchon de champagne sauta dans le jacuzzi multicolore afin de célébrer dignement notre exploit.



De g à d: Sébastien, Nicolas, Alberto, Hans, Catia, Ana, Aline, Stéphanie, Daniel, Julien, Bernard, Frédérique.

Une fois changés, nous sommes allés finir cette belle journée (merci Florence) avec femmes et enfants autour d'une fondue et, là encore, la bonne humeur a continué à nous accompagner jusqu'à la fin de la soirée. Nous nous sommes tous endormis avec les souvenirs de cette magnifique journée dans la tête.

En plus du jour de la Coupe, ce qui nous reste aujourd'hui, c'est l'esprit de la Coupe, le souvenir des baignades du dimanche matin, mais surtout, le plaisir de nous croiser dans le village!

Est-ce que nous le referons en 2020? Personnellement, je dis oui! Les baignades me manquent déjà et je suis certain que je ne suis pas le seul. Alors, rendez-vous en septembre!

Sébastien

Vous voulez vous joindre à nous: contactez le Chavannus qui transmettra (lechavannus@hotmail.ch)

NOS HABITANTS ONT DU TALENT

Parmi nos habitants, Alexandre et Catherine Orban : deux musiciens professionnels qui ont su accorder leurs violons !

Un lecteur du Chavannus nous suggère de faire le portrait de ce couple remarquable pour le présenter à nos lecteurs.

Née à Annecy dans une famille de mélomanes, Catherine est immergée dans la musique depuis son plus jeune âge et c'est tout naturellement qu'on la dirige dès 8 ans vers le conservatoire, section violon. C'est moins banal de lui confier directement un alto, cet instrument accordé à la quinte grave du violon, un peu plus grand de taille, qui se place entre le violon et le violoncelle.

Elle poursuit ses études et sa formation musicale jusqu'au bac tout en jouant dans un petit orchestre. Durant une année sabbatique consacrée uniquement à la musique et durant laquelle sa maman reste vigilante, elle découvre la musique symphonique. Lors d'un concert, c'est la révélation ! Elle deviendra musicienne.

Elle se forme au conservatoire de Genève tout en jouant dans de nombreux orchestres. La chance lui sourit lorsqu'une place de remplaçante devient vacante à l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) et qu'elle y décroche le poste d'altiste.

Lorsqu'une place d'altiste titulaire est mise au concours, elle s'y présente et doit passer les épreuves en trois tours devant un jury de musicien : jouer les pièces imposées derrière un paravent d'abord, un deuxième tour à vue avant d'être admis à la finale. La voici titulaire mais il faut attendre encore une année pour être confirmée et membre à part entière de l'orchestre.

Alexandre, lui, est né à Bucarest. Son père est journaliste et adore le violon. On l'incite très tôt à tâter de l'archet et il est admis à l'âge de 7 ans au lycée de musique. Suivra le bac, mené de pair avec la formation musicale et ensuite quatre ans au Conservatoire de Bucarest. Il faut noter qu'à l'époque, l'apprentissage de la musique de haut niveau est excellent dans les pays de l'Est et que sa réputation est largement reconnue.

Il rejoint ensuite l'orchestre de la radio de Bucarest. Lorsque cette formation musicale organise une tournée en Italie, c'est l'occasion pour Alexandre de quitter définitivement son pays natal et le régime dictatorial qui y règne. C'est un déchirement mais un soulagement aussi.

Il débarque ensuite à Genève avec pour tout bagage son violon et une valise...mais aussi

son précieux viatique musical. Il est rapidement engagé à l'OSR dans le registre des premiers violons. Il apprend le français et lors d'un concert où il jouait dans un orchestre d'amateurs, il rencontre Catherine qui était engagée dans ce même orchestre pour partager la partie des deux solistes de l'œuvre.

Après quelques années passées à Genève, ils s'installent en 1994 dans une maison aux Champs-Blancs, où l'ambiance familiale leur plaît pour élever leurs enfants, puis en appartement.



Alexandre a fait carrière avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne, se produisant dans les plus grandes salles de concert du monde. Catherine est encore altiste à l'OSR. Tous deux sont très reconnaissants d'avoir pu jouer des œuvres variées, sous la direction de chefs différents, dans des formations diverses. Ils sont fiers et heureux de leurs parcours.

Par sa particularité, la carrière musicale professionnelle demande une organisation précise surtout avec des enfants et qu'il faut alors concilier vie de famille et deux emplois du temps professionnels, où les horaires sont très fluctuants et les absences fréquentes. En particulier, les tournées internationales qui ont lieu presque chaque année et qui permettent de voyager loin. Ce sont des moments passionnants de découverte et de reconnaissance quand l'orchestre est reçu par des mélomanes locaux souvent enthousiastes.

Nos deux virtuoses s'accordent à dire que : « Bien que la musique demande travail, assiduité et persévérance, son apprentissage devrait être encouragé chez les jeunes car il apporte équilibre et ouverture d'esprit ».

LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DE COPPET - TERRE SAINTE

Partons à la découverte de ce lieu, ouvert en 2007, à la population de nos neuf communes. Située au rez-de-chaussée du Collège des Rojalets à Coppet (secteur E), elle vous accueillera en dehors des heures scolaires.

Vous aimez les fictions ? Plus de 10'000 romans pour tous les goûts et les âges vous attendent! Vous y trouverez aussi un joli choix de romans en anglais et en allemand. Vous préférez les BD? Pas de problème, vous pourrez choisir parmi les 2000 ouvrages à disposition. N'oublions pas les documentaires ! Entre les guides touristiques, les livres de recettes de cuisine ou la méditation, vous trouverez votre bonheur dans ces rayons. Les enfants ne sont pas en reste, des albums, des comptines, leurs tout premiers romans, des documentaires adaptés à leurs âges sont à leur disposition dans un coin qui leur est consacré. Vous voulez lire de la presse? Un choix d'une quarantaine de titres vous est proposé entre la presse quotidienne, les hebdomadaires ou les mensuels....

Les fauteuils confortables incitent à venir s'installer pour lire. Vous trouverez aussi une photocopieuse et des ordinateurs pour vos recherches.

Vous pouvez consulter le catalogue de la bibliothèque en ligne sur www.coppet.renovaud.ch et par le biais de votre carte de lecteur, vous avez accès à votre compte que vous pouvez gérer vous-même (prolongations, réservations...). Vous avez une tablette ou une liseuse? La bibliothèque peut vous offrir une large palette de e-lectures via le réseau vaudois auquel elle appartient.

L'équipe de la bibliothèque, formée de Mesdames Virginie Cottet, bibliothécaire responsable, Mylane Cudré et Lysiane Wehrly, est présente pour répondre aux questions, conseiller et aider dans les recherches.

Durant l'année, des animations et des journées thématiques sont proposées, pour petits ou grands.

Cotisation :

La cotisation annuelle est de CHF 20.00 et permet d'emprunter jusqu'à 30 ouvrages pour un maximum de 28 jours, qu'il est possible de prolonger.

Heures d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : 16h15-18h30

Mardi : 16h15-20h00

Mercredi : 13h30-17h00

Les samedis 4 avril, 9 mai, 13 juin, 29 août, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2020, de 09h00-13h00

Fermeture durant les vacances scolaires et un mois durant l'été.

Contact :

Tél. 022 557 58 11

bibliocoppet@gmail.com



LE CARNET D'AVANTAGES LOISIRS

Pour la troisième année consécutive, nous avons la possibilité d'acquérir gratuitement ce carnet de coupons. On y trouve plus de 20 offres de transport et de loisirs, telles que rabais et entrées gratuites dans des lieux et des sites de loisirs, réservées aux personnes qui s'y rendent en transport public ou à vélo.



Le carnet contient des offres ponctuelles (par exemple pour des festivals), des offres annuelles (rabais et entrées gratuites au musée, théâtre ou cinéma) et des offres saisonnières (forfait ski, entrée piscine). Le carnet permet également de bénéficier de rabais sur certaines croisières CGN, d'obtenir 1 mois d'utilisation gratuite des vélos PubliBike ou de tester gratuitement les vélos cargo.

En 2019, 1258 personnes ont bénéficié de cette offre. Pourquoi pas vous en 2020 ?

Le carnet d'avantages est disponible gratuitement:

- par internet : <https://regiondenyon.ch/mobilite/transports-publics/carnet-d'avantages-loisirs/>
- à la réception de Région de Nyon, Grand-Rue 24, Nyon
- aux offices du tourisme à Nyon, à Rolle, à Coppet et à Saint-Cergue



LES BUS NOCTURNES

Nous avons souvent été sceptiques ou même critiques face aux nouveautés des transports publics dans notre région. Lorsqu'une réelle amélioration est proposée, sachons la reconnaître.

Depuis décembre 2019, l'offre de transport public nocturne dans le district est renforcée. En plus des horaires habituels en soirée, de nouveaux horaires sont proposés pour les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

Pour notre commune, le bus TPN 891 part de la gare de Coppet à 23h35, 00h44 et 01h44 pour effectuer une boucle.

Plus de renseignements sur : <https://regiondenyon.ch/mobilite/transports-publics/bus-nocturnes/>

Nous pouvons aussi noter qu'outre ces trajets de nuit, la ligne 814 bénéficie entre Divonne et Coppet de 6 nouvelles paires de courses aux heures de pointe le matin et le soir.



CONCOURS HIPPIQUE À LA SALLIVAZ

La société hippique de la Sallivaz organise la 8ème édition de son concours de saut du 21 au 24 mai.

Elle accueillera des cavaliers débutants, des régionaux ainsi que des cavaliers nationaux.

Une petite restauration proposera des mets tels que raclettes, crêpes, et saucisses-frites.

Venez nombreux !



DANS NOS CHAMPS ET NOS JARDINS AU PRINTEMPS

Le plus vieux métier du monde, est assurément et sans conteste celui d'agriculteur. Depuis sa création, le genre humain s'est attelé à travailler la terre, notre mère nourricière. C'est une réalité que les citadins oublient bien souvent. Puisqu'implantée dans le canton de Vaud, la commune de Chavannes-de-Bogis contribue au palmarès impressionnant du canton en matière agricole : En effet, le canton est au niveau national le plus gros producteur de céréales panifiables, de céréales fourragères, de maïs, d'orge et de légumineuses. Il est le deuxième producteur de betteraves sucrières, de pommes de terre et de vin. Enfin, il occupe la troisième place en matière de production de fruits. La liste est longue et suscite une certaine fierté mêlée d'admiration.

Dans notre commune, les champs sont tellement harmonieusement intégrés au paysage que l'on a tendance à les oublier. De ce fait, les activités qui s'y déroulent tout au long de l'année passent bien souvent inaperçues. Mieux, nombreux sommes-nous à ne pas pouvoir reconnaître tel ou tel plan, une fois passé le stade de la reconnaissable fleur de tournesol, du maïs avec ses épis et du blé, quoique la ressemblance avec l'épeautre ne soit pas toujours facile pour les profanes.

Comment reconnaître un plant de betterave sucrière, d'orge, d'avoine, de seigle, de pomme de terre ? A coup sûr, cela nous éviterait de rester bouche bée devant les questions de nos enfants au détour d'une promenade à travers champs. Ces produits qui sont des incontournables de nos tables au déjeuner ou dîner ou au souper méritent que nous sachions les reconnaître dans nos champs. Il y a là comme un b.a.-ba sans appel.



Images pixabay



Nous commencerons dans ce premier article par le blé,



qui se décline en plusieurs centaines de variétés dans le monde et qui est très présent dans notre commune. Pourquoi? Parce qu'il constitue la base de notre alimentation et qu'il est l'une des premières plantes à avoir été domestiquée par les êtres humains à l'ère du néolithique vers 8000 av. J.-C. Des semailles à la récolte, la culture du blé dure environ dix mois. C'est donc que les semailles des plants que nous verrons pousser puis jaunir vers la fin de l'été aux alentours de nos maisons ont été faites durant l'automne 2019. Il s'agit du blé d'hiver ou d'automne par opposition au blé de printemps qui lui, se sème comme son nom l'indique au printemps. Dans le cas du blé d'hiver largement répandu sur la commune, le stade physique de la montaison est retardé car la plante subit une période de températures hivernales froides. Ce passage végétatif sous terre, la vernalisation, est un passage obligé pour cette espèce sans lequel les plants ne fleuriraient pas au printemps. Comme les autres céréales, le blé est une source principale de sucres lents. Il ne produit que peu de protéines à l'exception de son germe riche en matières grasses, sels minéraux, vitamines et huiles d'où l'intérêt qu'il suscite pour les magasins diététiques. Les semailles se font de nos jours par des machines qui permettent d'adapter la densité et la profondeur des semis. Le désherbage et la moisson qui étaient il n'y a pas si longtemps encore des activités à haute intensité de main-d'œuvre se font désormais mécaniquement.

Progressivement, l'agriculture est devenue une science à part entière avec ses exigences et ses règles. Un travail qui exige beaucoup de rigueur et de patience et qui a une contrainte majeure : le temps. Ce temps qui n'obéit à aucune règle et auquel l'agriculteur ne peut adresser ni réclamation ni assignation à comparaître. Il faut tout simplement « faire avec » parce qu'il est incontestablement le maître du jeu. On est loin des métiers de précision où l'on peut prédire les résultats sans grand risque de se tromper. C'est cela qui fait la particularité de ce métier rude et prenant certes, mais d'une grande noblesse.

Lorsque dans quelques mois sera venu le temps des champs de blé jaunissants qui trouvent leur meilleur éloge dans le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry, lorsque ces immenses bottes de paille parsemées çà et là à la fin de l'été telles d'immenses bonbons au miel s'offriront généreusement à notre regard, ayons tous un regain de reconnaissance et de fierté pour nos chers agriculteurs et agricultrices.

JADIS ET MAINTENANT



La photo de gauche est une carte postale envoyée en 1951. Les inscriptions font foi : il s'agit bien de «notre» douane. Mais aucun élément ne subsiste sur la photo prise récemment. Le bâtiment a-t-il été remplacé ou surélevé ? Quel lecteur peut nous raconter l'histoire de ce passage ?



C'ÉTAIT HIER - IL Y A 50 ANS

Municipalité du 23 mars 1970

- Il y aura lieu de convoquer une séance avec Bogis-Bossey afin d'envisager la construction d'une station d'épuration pour nos deux communes.

Municipalité du 13 avril 1970

- La direction du Motel de Founex a demandé l'autorisation de construire une salle de conférence, qui pourrait également servir de dancing ! La Municipalité de Chavannes-de-Bogis n'y est pas favorable car cela pourrait être néfaste pour les jeunes de notre région ...

- Les premières discussions ont lieu avec Me Roulin à propos du futur plan de zones à établir.

Municipalité du 17 avril 1970

- La Municipalité planche sur le futur plan directeur des égouts, devenu indispensable au vu du développement prévu du village.

Municipalité du 30 avril 1970

- La Société de Jeunesse est autorisée à organiser un bal les 1er et 2 août.

Municipalité du 11 mai 1970

- Des transformations doivent être entreprises dans la maison de commune, au centre du village, afin de pouvoir y loger l'employé communal.

le liseur d'encre passées



INFORMATION

Les délais d'impression et de distribution du Chavannus ne permettent pas à celui-ci de coller à l'actualité. Non seulement vous n'y trouverez aucune information liée à l'épidémie du coronavirus, mais il est possible que certaines des manifestations que nous annonçons doivent être déplacées ou supprimées. Renseignez-vous.

DANS NOS POUBELLES: les ordures dans les sacs taxés



Depuis plusieurs numéros du Chavannus, nous vous expliquons comment trier et recycler les déchets pour les amener à la déchetterie plutôt que remplir des sacs poubelles.

Qu'est-ce que c'est ?

Selon les règlements, les sacs sont destinés à recevoir « les ordures ménagères, qui sont des déchets incinérables mélangés ».

Ce qu'il faut mettre dans les sacs poubelles:

- Le papier non recyclable (traité avec de la colle, papier des fleurs, serviettes et nappes en papier, papier ménage, mouchoirs en papier, cabas de supermarché, ...);
- Les berlingots ;
- Les barquettes de plastique ayant contenu des aliments tels que salades, viande, poisson ;
- Les mégots ;
- Les litières d'animaux ;
- Le contenu des sacs d'aspirateur et les balayures ;
- Les articles hygiéniques (lingettes humides, couches-culottes, fil dentaire, coton-tige, rondelles cosmétiques, tampons et serviettes hygiéniques) ;
- ...

En aucun cas ces articles ne doivent être jetés dans les toilettes. Ils bouchent les canalisations et détruisent les pompes. Les services industriels et détruisent les pompes. Les services industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE) nous l'ont écrit : «Même les lingettes vendues comme biodégradables n'ont jamais le temps de se

décomposer entre les toilettes et la station d'épuration. Récemment deux pompes sont tombées en panne, entraînant des coûts de réparation de l'ordre de CHF 30'000.00».



Pour alléger les taxes, des sacs taxés sont offerts par la Commune lors de la naissance des enfants et pendant leurs premières années, de même que pour les adultes devant porter des protections contre l'incontinence. Voir l'annexe 3 du règlement sur la gestion des déchets (https://www.chavannes-de-bogis.ch/net/com/5707/Images/File/Regl_Gestion_Dejets.pdf) ou se renseigner au bureau communal.

Ce qui se passe chez nous :

L'enlèvement des ordures ménagères par l'entreprise Odelet coûte à la Commune (comptes 2018) env. CHF 50'000.00 et leur élimination par la Sadec un peu plus de CHF 40'000.00. Depuis l'introduction de la taxe au sac, le poids des ordures à éliminer a diminué de moitié environ.

Ce qu'on peut faire...

Recycler tout ce qui peut l'être et remplir les sacs au maximum car on voit que l'enlèvement coûte plus cher que l'élimination. Alors, diminuons le nombre de camions poubelles nécessaires.



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Les co-rédacteurs

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début de l'été.
Délai pour vos articles et réactions: 20 mai 2020

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'été - 20 juin à 23h43

Contact : lechavannus@hotmail.ch